

COLOMBIE

**Amnesty International est scandalisée
par la mort de plusieurs civils**

Index AI : AMR 23/088/02

« Rien ne peut justifier une attaque aveugle, a déclaré aujourd'hui (jeudi 8 août) Amnesty International. Ce type d'agissement constitue une violation flagrante du droit international humanitaire. » Cette déclaration intervient après la mort hier d'au moins 17 civils, tués lors d'une série d'explosions qui ont eu lieu dans plusieurs quartiers de Bogotá, la capitale colombienne, au moment où le nouveau président de la République, Álvaro Uribe Vélez, prenait ses fonctions.

Un obus de mortier, tiré de très loin, a explosé à El Cartucho, un quartier pauvre de la capitale, à quelques pâtés de maisons du Parlement, où le nouveau chef de l'État participait à la cérémonie de son investiture. L'explosion a fait au moins 11 morts. Quelques rues plus loin, une autre explosion aurait fait au même moment quatre autres victimes, dont trois enfants. Une base militaire située dans le nord-ouest de la capitale a aussi été attaquée. Au total, une soixantaine de personnes, en majorité des civils, ont également été blessées lors de ces attentats. Deux d'entre elles ont succombé à leurs blessures. Selon certaines informations, un engin aurait aussi explosé dans l'enceinte même du palais présidentiel.

Ces attaques n'ont pas été revendiquées pour l'instant, mais certains responsables gouvernementaux en ont attribué la responsabilité aux *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie), principal groupe d'opposition armé du pays.

« Les attaques d'hier, comme toutes celles qui entraînent des pertes civiles, doivent faire l'objet d'une enquête approfondie et les responsables présumés doivent être traduits en justice », a déclaré Amnesty International, soulignant que cette enquête devait être impartiale et indépendante et que ses conclusions devaient être rendues publiques.

Amnesty International a ajouté que, si l'enquête venait à établir la responsabilité des FARC ou d'un autre groupe armé, les actes d'hier constitueraient une atteinte grave au droit international humanitaire, qui interdit toute agression directe contre des civils, ainsi

que les attaques aveugles susceptibles de faire des victimes dans la population civile.

« *Quels que soient les responsables de ces attentats, ils doivent être identifiés et traduits en justice*, a insisté Amnesty International. *Plusieurs milliers de très graves atteintes aux droits humains et au droit international humanitaire ont été commises en Colombie. Bien trop souvent, elles restent impunies, ce qui ne fait qu'accroître la vulnérabilité des victimes et de la population en général* », a déploré l'organisation.

Amnesty International a appelé à de nombreuses reprises toutes les parties au conflit en Colombie à respecter le droit international humanitaire. Elle avait demandé aux précédents gouvernements colombiens et aux groupes d'opposition armés de conclure un accord humanitaire visant à éviter que la population civile ne soit victime du conflit. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : www.amnesty.org